

AUX PRETRES ET ACTEURS PASTORAUX,
AUX DIACRES

A Rouen, le 14 avril 2020

Chers amis,

Hier soir, le Président de la République a évoqué l'éventualité d'une sortie du confinement à partir du 11 mai prochain. Suite à cette annonce, un certain nombre d'entre vous m'interrogent par rapport à la question de la reprise des célébrations publiques, notamment celles des baptêmes, premières communions, professions de foi et mariage, ou des activités paroissiales, par exemple catéchèse, réunions, etc.

A l'heure actuelle, nous ignorons les conditions et modalités de la sortie du confinement. Les célébrations déjà programmées pourront-elles avoir lieu ? Dans l'affirmative, y aura-t-il un nombre de personnes à ne pas dépasser ? Il y a beaucoup d'inconnues auxquelles personne n'est en mesure de répondre aujourd'hui, à commencer par les autorités publiques comme l'a reconnu hier soir le Président. La CEF se met en contact avec le gouvernement pour voir ce qui peut être envisagé. Dès que nous aurons des informations à vous communiquer, nous vous les donnerons immédiatement afin de vous aider au mieux dans votre organisation.

D'ici là, je vous invite à me faire remonter vos questions ainsi que vos suggestions. Nous avons besoin de nous éclairer mutuellement afin de vivre au mieux cette situation inédite et déroutante pour beaucoup.

Au cœur de cette octave pascale, accueillons la lumière et la vie du Ressuscité qui a vaincu les ténèbres et la mort.

« Ce trésor, nous le portons comme dans des vases d'argile ; ainsi, on voit bien que cette puissance extraordinaire appartient à Dieu et ne vient pas de nous » 2 Co 4,7

Bien fraternellement et avec l'assurance de ma prière,



ALEXANDRE GERAULT
Vicaire général